

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 37

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Juill. Août Sept. 2010

EDITO

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

Tél. : 06 84 57 20 75

Fax : 01 53 94 07 53

@ : FR41@wanadoo.fr

Site : www.snca-nat.fr

SOMMAIRE du seul BAC authentique

L'Edito	p 1
Rigueur, titularisation et décrochage	p 2
Chronique épistolaire	p 3

BAC n° 37

Juill. Août Sept. 2010

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &

REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Face à la crise sans précédent qui secoue la planète et ses 7 milliards d'habitants, qui pressure chaque jour un peu plus les travailleurs et leurs familles, qui livre le destin de l'humanité au bon plaisir de même pas un million d'individus brasseurs d'actions mobilières et spéculateurs pathologiques, où sont les organisations syndicales ? Elles sont absentes au rendez-vous de l'unité.

Quant à leur combativité, elle ne dépasse pas celle des minuscules tactiques de la recomposition syndicale afin de pouvoir garder, sous d'autres et futures lois, les avantages de la représentativité les accréditant auprès des décideurs économiques et politiques en échange de leur cogestion permanente ... Immense perspective offerte au reflux de l'émancipation des travailleurs !

Heureusement, que de part le vaste monde en ébullition il y a sans doute des SNCA comme nous qui s'obstinent à rendre du sens au combat syndical, sa dignité au syndicalisme et leur volonté conquérante aux travailleurs.

En effet, un syndicat ne doit pas être le rouage d'un pouvoir, quelle que soit sa couleur, c'est-à-dire son option idéologique, en charge de livrer des prestations comme une quelconque entreprise de transport ou bancaire. Il est l'outil que se construit le monde au travail pour que le moment venu cet outil devienne l'arme de sa lutte pour la liberté économique et sociale du prolétariat

C'est cela qui a justifié la création du SNCA e.i.L. Convergence et qui légitime son existence.

Des convictions, des valeurs, un projet construit sur des principes : le tout puisé aux bonnes sources de la Chartes d'Amiens et de la République sociale telle que la voulait JAURES et commencèrent à la bâtir les combattants de la Résistance.

Le syndicalisme formel et inopérant ne peut rien contre cela.

Reprenons le combat !

Rigueur, titularisation et décrochage

Pourquoi la titularisation ?

Alors que l'annonce par le gouvernement d'un plan de rigueur (qui n'en serait pas un) au prétexte de l'impérative résorption de la prétendument faramineuse dette publique et de la crise de l'euro, sur fond de crise spéculative, agite le monde politique, économique, intellectuel et médiatique, « l'élite » de la FRANCE, paraît-il, **le SNCA e.i.L.**

Convergence pose à nouveau la question de la titularisation des contractuels de l'Education nationale, en particulier celle des enseignants précaires.

Pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence dont le secteur initial de syndicalisation était celui des certifiés et des agrégés s'intéresse-t-il tant aux contractuels ? Parce que certains contractuels de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN), où ils sont plus nombreux que dans les autres structures de l'Education Nationale, ayant frappé, **pour leur défense et celle de leur outil de travail**, aux portes des autres organisations syndicales qui sont restées sourdes à leur demande, ont en désespoir de cause trouvé le seul SNCA e.i.L. Convergence pour leur prêter main forte, ce qui a d'ailleurs valu à ce syndicat non seulement d'être exclu de la Fédération EIL mais d'être aussi l'objet d'un rapt (raté) de la part du SNETAA.

A son actif, pour la MGIEN en général et ses contractuels en particulier, le SNCA e.i.L. Convergence peut mettre :

- Le sauvetage de la MGIEN et des emplois de ses personnels titulaires et contractuels en 2004,
- Le paiement de la part fixe de l'ISO à tous ses personnels enseignants-coordonateurs,
- Celui (1000 € par an tout de même) de la part modulable de cette même ISO pour tous,
- L'accès aux CDI pour ses personnels contractuels, alors qu'ils en étaient exclus par l'Etat en dépit des directives européennes,
- Un véritable suivi de carrière avec promotion et droit à mutation pour ces mêmes personnels,
- L'inscription des titulaires de la MGIEN sur les listes électorales pour les élections professionnelles.

Bien entendu, le SNCA e.i.L. Convergence qui a dans ses mandats de lutter contre toute forme de précarité dans l'Education Nationale demande, chaque fois qu'il est reçu par le Ministère, Matignon ou l'Elysée, **la création de concours spécifiques de recrutement**, ou leur équivalent, **pour les enseignants contractuels**.

La RGPP, qui supprime dans l'Education Nationale 1 poste sur 2 à l'occasion des départs en retraite, n'intimide pas le SNCA e.i.L. Convergence qui persiste dans sa demande malgré les dérobades du pouvoir.

La MGIEN agent efficace et laïque contre le décrochage.

D'autre part, il n'est pas inutile de rappeler que c'est le SNCA e.i.L. Convergence qui a appris à l'équipe de Richard DESCOINGS, chargé, en 2009, par le Président de la République de faire des préconisations en vue de la réforme du Lycée, l'existence de la MGIEN dont les actions visent historiquement et successivement :

- à remédier au décrochage des jeunes,
- à le prévenir.

C'est pourquoi, dès le discours du Président SARKOZY prononcé à AVIGNON le 29 septembre 2009 qui parlait ouvertement du décrochage de certains élèves (il y en a plus de 200000 aujourd'hui), le SNCA e.i.L. Convergence a rappelé que les plateformes permanentes nécessaires pour répondre aux besoins d'une jeunesse de plus en plus nombreuse à désertir l'Ecole avant d'avoir obtenu un diplôme qualifiant, pouvaient être mises en place et prises en main par la MGIEN plutôt que laissées à l'initiative privée. Ses personnels, rompus au travail de prévention et de remédiation, peuvent, en effet, seuls assurer que leurs missions menées au nom du service public d'Education ne tomberont pas aux mains d'intérêts privés, ces prédateurs qui se font du lard grâce à l'argent public des subventions.

En se saisissant de ce discours, le SNCA e.i.L. Convergence savait où il mettait les pieds : là où pousse l'herbe juteuse des officines mercantiles qui font du fric avec le désespoir et la misère des autres ; il fallait la couper **au seul avantage de l'intérêt public, c'est-à-dire celui, conjoint, des jeunes en perte et de l'Ecole laïque.**

Or, la fameuse rigueur budgétaire vient d'accoucher d'une décision : l'Etat ne versera pas ses habituelles

subventions aux collectivités territoriales qui sont, entre autre, en charge du traitement du décrochage scolaire des jeunes gens. Prises à la gorge, combien d'entre elles seront tentées de passer des accords avec les marchands de soupe du bachotage, de la mise à niveau et autres pseudo-aides pédagogiques ? Là où fonctionnent les plateformes permanentes de la MGIEN, la transaction sera sans aucun doute rendue plus difficile et d'ors et déjà **le SNCA e.i.L. Convergence appelle la puissance publique à défendre et imposer la voie républicaine de toute action éducative.**

L'Ecole de la République n'a pas été créée pour faire la prospérité de « cabinets privés » qui lorgnent sur ces jeunes décrocheurs déscolarisés et désocialisés, non pour les tirer d'affaire mais pour en obtenir des subventions publiques, tout en triant les postulants afin d'afficher des résultats de réussite permettant de pérenniser la captation de subventions. L'Ecole de la République a été mise en place pour donner des citoyens républicains à la Nation et pour assurer l'émancipation de la jeunesse, **sans aucun laissé pour compte**, en l'instruisant, en l'éduquant, en la formant. C'est pourquoi elle doit être en permanence en capacité d'innover en matière pédagogique pour adapter l'outil éducatif aux nouvelles exigences sociales. Alors que, dans son ensemble, l'Ecole publique, plombée par des options idéologiques malveillantes, c'est-à-dire libérales, ne réussit pas à faire face aux nouvelles exigences d'une société bouleversée par la crise mais toujours éprise de démocratisation, la MGIEN est le laboratoire de cette innovation nécessaire et salvatrice. C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence défend et soutient la MGIEN, ses personnels, y compris dans leurs exigences de reconnaissance, et leur métier difficile, spécifique et pionnier.

Serait-ce que le SNCA e.i.L. Convergence aurait toujours au moins une longueur d'avance dans la défense des personnels et de l'outil de travail, dans la promotion des valeurs de la République et la construction, ici et non ailleurs, de la Cité démocratique ?

Camarades, allons de l'avant et laissons le syndicalisme pantouflard enterrer les morts !

Chronique épistolaire

Le SNCA e.i.L. Convergence en général ne publie pas les courriers qu'il échange avec les autorités politiques et administratives. Dans cette « Chronique épistolaire » il fait exception à la règle sur le thème de la titularisation des personnels enseignants contractuels.

27 janvier 2010 Lettre de la SG au premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Dans son discours d'Avignon, le 29 septembre 2009, le Président de la République avait insisté sur la nécessité de s'occuper de toute urgence du problème du décrochage scolaire. Il avait évoqué, pour ce faire, la création de plateformes régionales.

Or, comme vous le savez, Monsieur le Premier Ministre, la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN) qu'en 2004 vous avez aidé à ne pas suspendre ses actions, est la structure du service public d'Education le mieux à même de répondre à cette réalité de plus en plus préoccupante de l'exclusion scolaire et par suite sociale. Dans votre courrier du 14 mars 2008, vous aviez d'ailleurs confirmé que dans la lutte contre exclusion l'Ecole de la Seconde Chance ne pouvait agir avec succès sans coordonner ses efforts à ceux de la MGIEN.

La plateforme régionale existe déjà sous le nom de plateforme permanente dans l'Académie de Versailles où vous n'ignorez pas que le Recteur Boissinot est un ardent promoteur de la MGIEN et de son efficacité. Cette plateforme permanente associe, autour de la MGIEN, tous les partenaires institutionnels capables de proposer une solution crédible à tout jeune en perdition, cela à tout moment de l'année scolaire ; en outre, cette plateforme, par sa réactivité, éloignent de ce « marché » du malheur toutes les officines de coaching qui font leurs profits sur le désespoir social. Cela n'est-il pas, de surcroît, un atout pour la sauvegarde de la laïcité ?

Il serait souhaitable que la capacité innovante des personnels de la MGIEN, telle qu'elle a fait ses preuves dans l'Académie de Versailles, ne soit pas remise en cause par la rumeur faisant état de sa suppression alors qu'il est au contraire urgent qu'elle installe son savoir faire dans toutes les académies.

La MGIEN, structure de réinsertion dans un cursus de formation scolaire en vue de l'obtention d'un diplôme qualifiant, a montré, dans l'académie de Versailles, qu'elle pouvait agir en amont, dès le collège et la seconde, pour prévenir le décrochage et lui offrir des alternatives. Les chiffres sont là pour montrer l'efficacité de cette action de prévention : il y a quelques années, bon an, mal an, 4000 jeunes relevaient de la MGIEN dans cette académie, bien plus qu'elle n'en pouvait réinsérer, d'ailleurs ; à la dernière rentrée, il n'y en avait plus que 900 pour chacun desquels elle avait une solution. Cette baisse considérable ne peut bien sûr passer sous silence les réalités démographiques qui

affectent toute la population française ; mais elle est surtout le fruit de l'immense implication des personnels de la MGIEN et de leur hiérarchie dans la prévention du décrochage scolaire. Se sépare-t-on d'une équipe qui gagne ?

Lundi dernier, le Président de la République, dans son intervention télévisée, a dit deux choses qui concernent directement les personnels de la MGIEN.

1. Il a redit qu'il trouvait normal de bien rémunérer le « mérite ». En l'occurrence, les enseignants-coordonateurs de la MGIEN ont fait la preuve de leur mérite, comme il sied de le faire à tout personnel de l'Education Nationale, bien au-delà de leur primitive mission d'insertion.

2. Il a reconnu que les personnels contractuels de l'Education Nationale méritaient également mieux que des CDI comme perspective de carrière. C'est pourquoi je me permets de rappeler que le SNCA e.i.L. Convergence a dans ses mandats l'exigence de faire rouvrir toutes les procédures, concours compris, de titularisation des personnels contractuels qui sont particulièrement nombreux à la MGIEN.

Persuadée, Monsieur le Premier Ministre, que vous aurez à cœur, une fois encore, de vous préoccuper de l'avenir prometteur de la MGIEN et de ses personnels, je vous prie

Mi février 2010 : le Cabinet du Premier Ministre fait savoir que le courrier du 27 janvier a été transmis au Ministre de l'Education Nationale en charge de ces dossiers.

14 avril 2010 Lettre de la SG à Luc CHATEL

Monsieur le Ministre,

Après que le Président de la République, dans son entretien télévisé du 25 janvier 2010, ait abordé la question de l'injustice faite aux contractuels de l'Education Nationale, j'ai adressé sur le thème de la résorption de la précarité des personnels contractuels, par la titularisation grâce à l'ouverture de concours spécifiques ou leurs équivalents, et sur celui de la pérennité de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale, un courrier à Monsieur le Premier Ministre.

Son Cabinet m'a répondu que ma demande de voir traiter ces sujets était transmise au Ministre de l'Education Nationale.

Comme je n'ai, à ce jour, reçu aucune information de vos services, mais que le 12 avril 2010, vers 8 h 30, vous avez, en réponse à une question de Monsieur Jean-Jacques Bourdin, de RMC, déclaré que votre ministère travaillait sur le sujet de la titularisation des contractuels, je me permets de vous demander de bien vouloir recevoir le SNCA e.i.L. Convergence afin qu'il puisse vous donner de façon plus approfondie son point de vue sur cette question qui lui tient particulièrement à cœur. Bien entendu, il serait souhaitable que la situation de la MGIEN fasse aussi l'objet d'un échange.

18 mai 2010 Lettre de la SG au Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Le 27 janvier dernier, je vous ai adressé un courrier référencé **FR/SP/2010-01 11** et dont l'objet était **MGIEN et personnels contractuels**.

En février, vous m'avez fait répondre que ce courrier était transmis au ministre de l'Education Nationale en charge de ces problèmes.

Il y a un peu plus d'un mois, à la suite de propos qu'il avait tenus à la radio sur la nécessité de titulariser certains contractuels, j'ai écrit à Monsieur Luc CHATEL.

Je suis désolée et étonnée que les demandes d'entretien par la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence sur le sujet de la titularisation des contractuels et de la MGIEN restent sans réponse du Ministre de l'Education Nationale : les adhérents et les militants de cette organisation ont le droit, encore constitutionnel, de se faire entendre sur des sujets qui les concernent de très près.

J'ose croire que les multiples tâches du Ministre de l'Education Nationale et porte parole du gouvernement, et celles de son cabinet, sont seules responsables de ce trop long silence et qu'il n'est pas imputable à la persévérance que le SNCA e.i.L. Convergence a mis à défendre la liberté pédagogique d'un professeur d'histoire contre les intrusions mal venues de son chef d'établissement dans sa pédagogie préparant au voyage de la mémoire de la SHOAH.

Quoi qu'il en soit, je réitère, respectueusement mais fermement, la demande d'entretien sur le sujet référencé en souhaitant une réponse non seulement positive mais aussi rapide à cette demande renouvelée.

Vous savez, Monsieur le Premier Ministre, que sa modestie n'empêche pas le SNCA e.i.L. Convergence d'être tenace et déterminé. C'est pourquoi avec l'assurance que cette détermination et cette ténacité ne sont et ne seront pas défailtantes, je vous prie d'agréer l'expression de mon respect républicain.